

résolution farouche d'aboutir à un accord. L'effort le plus récent en vue de négocier un accord de désarmement est celui qu'a fait le Comité des dix puissances. Lors de la reprise des négociations de désarmement, il serait certainement plus sage de consolider les progrès déjà faits par ce Comité plutôt que de repartir à zéro une fois de plus. Pour sa part, le Canada est prêt, d'ores et déjà, à reprendre les travaux que le Comité des dix avait commencés à Genève. Comme vous le savez, mon pays est membre de ce Comité.

A la défense du Comité des dix

On ne peut guère prétendre sérieusement que le Comité des dix ne se prêterait pas à une discussion serrée. Il a une composition absolument paritaire; il met en présence les pays qui possèdent les armes les plus puissantes et qui ont l'expérience la plus étendue en matière de négociations de désarmement. Quels qu'aient pu être les défauts de ces négociations — et j'admets qu'il y en a eu — on ne peut pas en blâmer l'organisme lui-même.

Malheureusement, au Comité des dix, les deux parties ont eu tendance à parler de choses différentes. Dans un souci d'éviter cela, le représentant du Canada au Comité des dix a fait plusieurs suggestions tendant à ce que la discussion soit concentrée sur des mesures de fond. L'une de ces suggestions était que les propositions d'une importance comparable soient discutées ensemble, c'est-à-dire qu'une proposition de l'Union soviétique, par exemple, soit discutée en même temps qu'une proposition des puissances occidentales, et que le Comité tâche d'aboutir à un accord sur ces propositions émanant de chacune des parties. Il ne s'agissait pas là d'une suggestion visant seulement à un désarmement partiel, comme certains l'ont prétendu, mais bien d'une façon pratique de poursuivre les négociations et de chercher à leur faire porter des fruits.

C'est aussi avec le désir d'assurer une discussion pratique et rationnelle au Comité que j'ai suggéré, à la Commission du désarmement qui s'est réunie ici même il y a deux mois, la désignation d'un président neutre pour le Comité de négociations. Je songeais à un président connu pour son impartialité et pour son expérience des questions délicates. Il serait choisi sur la base de ses qualités personnelles plutôt que sur celle de sa nationalité. Il pourrait être ressortissant d'une puissance moyenne ou petite qui n'aurait pas participé aux négociations courantes, par exemple le Président de la Commission du désarmement, ou il pourrait être ressortissant d'un pays qui n'appartient pas à l'Organisation des Nations Unies, tel que la Suisse.

Un président neutre

Un président neutre dirigerait impartialement les travaux du Comité et veillerait à ce que, à chacune de ses séances, il ait un ordre du jour. Avec un tel président et une telle procédure, le Comité éviterait les interventions de ses membres sur des questions différentes. En bref, ce président pourrait diriger les débats sur l'ensemble complexe des problèmes qui constituent la question du désarmement.

En effet, s'il est une chose que nous ayons apprise au cours de ces longues